

## CONSEIL MUNICIPAL du 2 juillet 2018

Ont assisté à la séance : Madame Brigitte JACQUEMOT, Maire – Monsieur René MARAND et Madame Nelly RENAUDIN, Maires adjoints – Madame et Messieurs Jérôme BEAULIER, Sébastien GERMAIN, Sylvain GORRET, Catherine JOLIVET, Valéry LEGENDRE, Martial ROUSSEAU, Arnaud SZPUNAR, Conseillers.

Absents excusés :

- Pierre CUYPERS pouvoir à Nelly RENAUDIN
- Daniel HUREAU pouvoir à Jérôme BEAULIER
- Bernard JACQUEMIN pouvoir à Catherine JOLIVET
- Jean-Mary LARGILLIER pouvoir Sébastien GERMAIN
- Bertrand REMOND pouvoir à Brigitte JACQUEMOT

Secrétaire de séance : Nelly RENAUDIN

Ouverture de la séance à 19 heures.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 11 JUIN 2018**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 11 juin 2018.

### **Parc Photovoltaïque**

Messieurs A. AZIBERT et M. JOFFRE (TOTAL SOLAR) nous présentent un projet de parc photovoltaïque à Bagneaux, en présence de Monsieur A. DUMAS, R. DUFLOT et C. MICHEL (respectivement Directeur, Directeur Adjoint et Responsable de la Qualité, la Sécurité et l'Environnement de la raffinerie TOTAL).

Ce projet entre dans le cadre des appels à projets CRE4 Photovoltaïque (Appel d'offres mené par le ministère de l'environnement).

L'installation prévoit un développement sur 28 hectares dans une parcelle appartenant à l'industriel.

La zone sera sécurisée. Le projet est compatible avec les restrictions du PPRT.

Une révision simplifiée du PLU est requise pour permettre au projet d'aboutir.

Le conseil municipal demande à l'industriel de programmer une réunion publique en septembre pour informer les habitants de Bagneaux.

### **Projet Ecole**

Suite à la réunion d'information en présence de l'architecte et du bureau d'études en date du 26 juin 2018, le conseil municipal décidé à l'unanimité d'abandonner l'étude de ce projet école.

Son coût demeure trop élevé et le reste à charge pour le budget communal trop important ce qui entraînerait inévitablement une sérieuse augmentation des impôts, sans possibilité de mener d'autres projets comme les travaux ou l'entretien de la voirie par exemple.

De plus, les subventions initialement envisagées (sans certitude qu'elles nous soient accordées) ont été largement revues à la baisse.

Avec 15 voix *POUR*, le conseil municipal décidé à l'unanimité l'abandon de ce projet d'étude d'un groupe scolaire sur notre commune.

Le conseil autorise (15 voix *POUR*) le maire à adresser des courriers à nos interlocuteurs (Conseil Départemental, Préfecture et Sous-Préfecture, propriétaire du terrain...) pour les informer de l'abandon définitif de ce projet.

### **Défense incendie**

Le conseil municipal autorise, avec 14 voix *POUR* – 1 *Abstention* (V.LEGENDRE), le maire à signer un contrat de vérification des bornes incendie avec SUEZ.

Le contrat sera valable jusqu'au 31/07/2019 et sera reconductible pendant 3 ans par tacite reconduction.

### **CCBN – Approbation pour inscription des chemins communaux au PDIPR**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (15 voix *POUR*) l'inscription des chemins communaux au PIDPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées).

### **CCBN – Modification des statuts**

Les nouveaux statuts prévoient l'attribution des compétences facultatives suivantes :

Transport : participation financière à la ligne régulière de Nangis inscrite dans le réseau du bassin Esqt-S&M et Montois.

Accompagnement sportif en milieu scolaire via un appui pédagogique et technique du personnel multisport.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (15 voix *POUR*) la modification des statuts tels que décrit.

### QUESTIONS DIVERSES

1. Travaux à la gare de Mormant : pendant les travaux de la gare de Mormant, le stationnement pour les usagers de la gare sera très compliqué sur Mormant. Les travaux devraient durer plusieurs mois entre cet été et décembre 2018.
2. Signalisation horizontale (traçage au sol sur la voirie) : Une entreprise extérieure doit intervenir sur notre commune à partir du 15 août. Coût estimatif environ 10 000 €.
3. Travaux de voirie :  
Achèvement des travaux de voirie « Route d'Ormesson » à Aubepierre.  
Travaux en cours à l'entrée de Granvillé : Assainissement + pose de caniveau.  
Etudes en cours en vue de stabiliser les bas-côtés rue de la Plaine à Bagneaux et rue de Granvillé entre le 2 et 4 à Aubepierre.
4. Ecole d'Ozouer-le-Repos : Les problèmes d'infiltration d'eau dans une des classes à Ozouer le Repos sont pris très au sérieux. Faute de trouver une solution malgré plusieurs interventions d'une entreprise spécialisée, le maire a missionné une autre entreprise pour établir un diagnostic et trouver une solution efficace.
5. Parking d'Ozouer-le-Repos : le nombre de place sur ce parking étant limité et l'espace devant être laissé libre pour permettre aux bus de circuler rapidement le matin, le midi et le soir, le stationnement sera règlementé et limité dans la durée.

La séance est levée à 22 heures.

